

Intervention de la TUNISIE

Point 28.H : Renforcement de la sécurité biologique en laboratoire (résolution WHA 58-29-2005)

Monsieur le Président,

Excellences, Mesdames et Messieurs,

C'est avec un grand honneur que je prends la parole aujourd'hui pour souligner la cohérence de nos actions en matière de biosécurité avec la Déclaration WHA58.29 de l'Organisation mondiale de la Santé, adoptée en 2005.

Cette déclaration appelle à renforcer la sécurité biologique des laboratoires, à sensibiliser aux risques liés à la manipulation d'agents pathogènes, et à consolider les capacités nationales de prévention et de réponse aux menaces biologiques, qu'elles soient accidentelles ou délibérées.

Dans ce cadre, plusieurs initiatives structurantes ont été mises en œuvre :

- Il y a eu renforcement des équipements de laboratoire en enceintes de sécurité biologique sur tout le pays. Des projets sont actuellement en cours visant à installer d'autres laboratoires BSL 3.
- La révision du plan 2P2R et la réorganisation du réseau des laboratoires ont permis de consolider notre dispositif de

préparation, de prévention, de réponse et de relèvement face aux urgences biologiques.

- ❑ Révision des références réglementaires de création de laboratoires d'analyses médicales en y intégrant des notions de biosécurité.
- ❑ Des exercices de domestication de guides et outils régionaux, ainsi que des ateliers sur la cartographie des capacités des laboratoires de santé publique, ont permis d'améliorer la planification stratégique et la coordination des interventions.
- ❑ Un atelier interministériel de sensibilisation à la biosécurité impliquant 7 ministères
- ❑ Plusieurs actions de sensibilisation et de formation intersectorielle ont été organisées, notamment sur les enquêtes conjointes criminelles et épidémiologiques, renforçant la collaboration entre les secteurs de la santé et de la sécurité.
- ❑ Plusieurs enseignements en biosécurité ont été mis en place à la faculté de médecine de Tunis et école de santé ainsi que des séminaires en collaboration avec les sociétés savantes
- ❑ Des activités ont porté sur le renforcement de la surveillance génomique des micro-organismes à potentiel épidémique, permettant de mieux détecter et suivre l'évolution des menaces biologiques émergentes.
- ❑ Une formation en cybersécurité a été organisée pour intégrer pleinement la dimension numérique à la gestion sécurisée des données sensibles en santé publique.
- ❑ Des formations techniques spécialisées ont été menées, notamment sur les enceintes de sécurité biologique, afin de

garantir un haut niveau de sécurité dans la manipulation des agents biologiques.

- Des ateliers de sensibilisation à la biosécurité et à la biosûreté ont été tenus au profit des laboratoires régionaux,

Perspectives de collaboration :

Dans la continuité de ces efforts, nous souhaitons renforcer davantage notre collaboration avec l'OMS autour de nouveaux axes prioritaires.

- Il s'agit notamment du renforcement de la surveillance génomique des germes à potentiel pandémique et des programmes nationaux
- Mais aussi du renforcement de la gestion du risque chimique, de l'amélioration des pratiques de gestion des déchets des structures de santé, ainsi que de la formation de formateurs sur la 4^{ème} version du guide de biosécurité de l'OMS.
- Nous aspirons également à développer nos compétences nationales autour de la norme ISO 35001, relative à la gestion des risques en matière de biosécurité.

Ces différentes activités traduisent notre volonté de bâtir un système national de biosécurité robuste, intégré, et aligné avec les engagements internationaux. Elles illustrent également une approche proactive de prévention, de formation, et de coordination multisectorielle, indispensable pour faire face aux défis biologiques actuels et futurs.

Je vous remercie de votre attention